

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2019

Date de convocation : 05/02/2019

Présents : MM. PANNAUD, FOURRÉ, Mme GRELET, M. GRAVELLE, M. GIRARD, Mme MONTALESCOT, MM. RICHON, CANUS, FOURNALES, MM. WATTEBLED, PISSIER, Mme GAUDIN, M. NAUD, Mme QUÉRÉ-JELINEAU, M. DUVAL,

Excusés ayant donné pouvoir : Mmes FALLOURD, ALIGANT, M. HANNIER,

Excusés : Mmes LAFAYE, MM. TARDY, NORMAND, JOUHANNET.

Secrétaire de séance : M. GIRARD

### **Approbation du Procès-verbal de la séance du 16 janvier 2019**

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2019.

### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

M.PANNAUD expose que le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale. La loi du 6 février 1992 impose aux communes de plus de 3 500 habitants l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci par l'assemblée.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel, mais il doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Il a pour but d'instaurer une discussion au sein du Conseil Municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune.

Il améliore l'information transmise aux élus et leur donne la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité.

### **DONNEES FINANCIERES CONCERNANT L'EXERCICE 2018 :**

#### **Section d'investissement**

Recettes de l'exercice :	390 908.67 €
Dépenses de l'exercice :	<u>755 418.57 €</u>
Résultat d'investissement 2018 :	- 364 509.90 €
Résultat reporté :	- 20 370.51 €
<b>Résultat de clôture 2018 :</b>	<b>- 384 880.41 € (001 au BP 2019)</b>

Restes à réaliser :

- Dépenses :	83 912.51 €
- Recettes :	8 000.00 €

#### **Section de fonctionnement**

Recettes de l'exercice :	2 761 911.90 €
Dépenses de l'exercice :	<u>2 138 474.17 €</u>
Résultat de fonctionnement 2018 :	+ 623 437.73 €
Résultat reporté :	+ 209 910.74 €
<b>Résultat de clôture 2018 (avant affectation) :</b>	<b>+ 833 348.47 €</b>

**Restes à réaliser :****Dépenses : 83 912.51 €**

- Diagnostic église : 4 438.17 €
- Etude hydraulique pluviale ZA Les Brandes et Chez Corbin : 3 600 €
- Participation travaux collège Edgard Quinet : 1 554 €
- Achat terrains FRADET/EMON : 1 100 € + 900 € frais de notaire
- Achat terrain MULLER : 17 500 € + 4100 € frais de notaire
- Pose Borne hotspot Wifi : 4 309.81 €
- Eclairage Public Rues du 8 mai – A. d'Aquitaine – J. Racine : 22 741.26 € (factures du SDEER en attente)
- Eclairage abords de la salle des prises : 3 377.50 €
- Pose 10 prises illuminations avenue du 8 mai : 710.14 €
- Modernisation Eclairage Public avenue Charles de Gaulle : 17 926.60 €
- Préparation éclairage publique rue Léonard de Vinci : 155.03 €
- Achat chaises et tables salle des prises : 1 500 €

**Recettes : 8 000 €**

- Subvention -Députée- espace intergénérationnel : 8 000 € (en cours d'instruction)

**AFFECTATION DU RESULTAT :**

Résultat d'investissement	- 384 880.41 €
Couverture des restes à réaliser	- <u>75 912.51 €</u>
Soit	- 460 792.92 € à couvrir (1068 au BP 2019)

1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	460 792.92 €
Report de fonctionnement (002 au BP 2019)	372 555.55 €

**Endettement pluriannuel :**

Emprunt contracté en 2018 : néant

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû au 1er Janvier de l'année
2018	332 866.47	57 114.08	275 752.39	1 697 591.29
2019	284 150.83	48 245.32	235 905.51	1 491 838.90
2020	244 607.75	40 984.95	203 622.80	1 255 933.39
2021	195 718.08	34 910.14	160 807.94	1 052 310.59

**Fiscalité directe - Produits perçus : + 1.71 %**

Libellés	Produits perçus 2017	Produits perçus 2018
Taxe d'habitation	715 669	720 724
Taxe Foncière bâti	680 281	698 928
Taxe foncière non bâti	55 751	56 889
Total	1 451 701	1 476 541

### **Evolutions des Dotations de l'Etat :**

	2016	2017	2018
Dotation Globale de fonctionnement (DGF) 7411	362 862	345 257	347 752
Fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) 73223	66 878	63 922	63 772
Taxe sur droits de mutation (Département) 7381	79 028.50	74 451.15	145 351.95
Dotation de solidarité rurale (DSR) 74121	119 658	155 282	352 275
Dotation nationale de péréquation (DNP) 74127	57 308	68 770	79 607
Totaux	685 734.50	707 682.15	988 757.96

### **PROSPECTIVES INVESTISSEMENTS 2019**

#### **Budget communal :**

Outre les programmes inscrits dans les restes à réaliser :

- Remplacements du tracteur et du broyeur
- Acquisition d'un aspirateur à feuilles,
- Réfection de bâtiments (toiture vestiaires la Touche, douches garderie Ronsard, portails maternelle et garderie Ronsard),
- Construction d'un local de rangement pour la salle des fêtes du bourg,
- Jeux de clés uniques,
- Salle omnisports : nouvelle chaudière gaz
- Etude projet nouvelle école,
- Eclairage public : avenue des Deux Charentes, rue Aliénor, stade du Maine Allain, stade la Touche, impasse Fazillaud, impasse St Louis, rue Colbert,
- Acquisition d'un mini-bus 9 places pour les associations et le centre de loisirs,
- Travaux de voirie
- Potelets bois sur le communal
- Réalisation de bassins d'orage (achats de terrains + travaux)
- Bornes et bâches à incendie (achats de terrains, conventions, bornage...)
- Participation travaux de revitalisation du centre bourg (dont les façades)
- Révision PLU (démarche PLU au niveau de l'agglo)
- Illuminations de Noël
- Acquisition de mobilier pour les salles (tables et chaises)

**Lotissement Les Forgerons : (budget annexe)** en attente d'un retour de la Préfecture suite à un courrier proposant la construction du lotissement en dehors des zones de fouilles archéologiques (parking ou espaces verts sur les zones de fouilles).

#### **Lotissement les Deux Ruelles : (budget annexe)**

- Travaux de viabilisation et d'aménagement (VRD)

M. PANNAUD présente au conseil municipal les grandes orientations du budget primitif 2019 sur la base d'une note d'orientation budgétaire annexée à la présente délibération.

Le conseil municipal prend acte :

- de la communication de la note sur les orientations budgétaires pour 2019,
- de la tenue du débat sur les orientations budgétaires relative à l'exercice 2019.

#### **DESIGNATION DES DELEGUES SOLURIS**

M. PANNAUD expose que par délibération du 6 décembre 2018, la commune de Chaniers a adhéré au Syndicat informatique de la Charente Maritime SOLURIS.

La commune de Chaniers doit être représentée au sein du comité Syndical de Soluris par un délégué titulaire et deux suppléants.

Il est proposé M. PISSIER comme titulaire et M. PANNAUD et M. CANUS comme suppléants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, nomme M. PISSIER délégué titulaire et MM. PANNAUD et CANUS suppléants dans le cadre de l'adhésion au Syndicat informatique.

#### **REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE DU STADE DE LA TOUCHE**

M. PANNAUD explique que dans le cadre de la réhabilitation de l'éclairage du stade de la Touche, il est prévu d'installer des ampoules de type Led afin de faire des économies d'énergie, pour un montant de 34 185, 40€ HT, avec une prise en charge de 50% par le SDEER. Les candélabres du stade de la Touche seront déplacés au stade du Main Allain, dont l'éclairage est obsolète.

Sur le total restant dû pour la commune (17 908,58€ HT) une subvention de 20% peut être allouée par la Fédération Française de Football.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à engager les travaux de modernisation de l'éclairage comme expliqué ci-dessus et à demander une subvention auprès de la Fédération Française de Football.

#### **RECRUTEMENT CONTRATS SAISONNIERS POUR LE FONCTIONNEMENT DU BAC**

M. PANNAUD explique qu'il est nécessaire de recruter, comme les années précédentes, des agents saisonniers pour assurer le fonctionnement du bac :

- 1 agent du 15 mars au 31 Octobre,
- 1 agent du 15 juin au 15 septembre.

Il précise que les périodes et les horaires ont été modifiés en accord avec le Département et la commune de Dompierre sur Charente dans le cadre de la Flow Vélo.

Les agents saisonniers doivent être titulaires d'un brevet de natation (50 mètres) et d'une attestation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et devront en outre obtenir le Certificat de capacité délivré par la Commission de surveillance de la navigation.

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice du 1<sup>er</sup> Echelon du grade d'adjoint technique territorial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable au recrutement des agents saisonniers en vue d'assurer le fonctionnement du bac et mandate Monsieur le Maire pour signer les contrats de travail et les documents nécessaires à ces emplois.

#### DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE AGRIPPA D'AUBIGNE

M. GIRARD explique que le Collège d'Agrippa d'Aubigné a transmis une demande de subvention en vue du financement de divers projets pédagogiques pour l'année scolaire 2018/2019, concernant, entre autres, 162 enfants de Chaniers

La commission des finances, lors de sa dernière réunion, a proposé d'allouer une subvention de 550,80€.

#### Pour mémoire :

Année	Budget opération	Nbre élèves chagnolais	Subvention allouée
2016	12 000 €	166	500 €
2017	13 000 €	154	500 €
2018	13 000 €	168	546€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 550,80€.

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M.PANNAUD explique que le Centre de Gestion de la Fonction Publique (CDG 17) a transmis la liste des agents promouvables pour l'année 2019. Cette année, trois agents peuvent prétendre à un avancement de grade au choix.

Il est proposé de procéder à la création des nouveaux grades et à la suppression des grades précédents :

Grade actuel	Nouveau grade	Date d'effet
1 Technicien Territorial 1 <sup>er</sup> classe	1 Technicien Territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	01/10/2019
1 Agent de Maîtrise	1 Agent de Maîtrise Principal	15/05/2019
1 Adjoint Territorial du Patrimoine	1 Adjoint Territorial du Patrimoine Principal 2 <sup>e</sup> classe	01/04/2019

Le tableau des effectifs est ainsi modifié :

<b>1°/ AGENTS PERMANENTS ATEMPS COMPLET</b>	Pourvu	Non pourvu
- 1 Ingénieur Principal	0	1
- 1 Emploi fonctionnel de Directrice Générale des Services d'une commune de 2000 à 10000 habitants	1	0
<b>- 1 Technicien Territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe</b>	<b>1 au 01/10/19</b>	0
- 4 Adjoint Administratifs Territoriaux Principaux 1 <sup>ère</sup> Classe	4	0
- 1 Adjoint Administratif Territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	0
<b>- 1 Agent de Maîtrise Principal</b>	<b>1 au 15/05/19</b>	0
- 1 adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	0
- 5 Adjoint Techniques Principaux 2 <sup>ème</sup> classe	4	1
- 5 Adjoint Techniques Territoriaux	4	1
- 1 Brigadier-Chef Principal de Police Municipale	1	0
<b>- 1 Adjoint Territorial du Patrimoine Principal 2<sup>e</sup> classe</b>	<b>1 au 01/04/19</b>	0
<b>2°/ AGENTS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET</b>	Pourvu	Non pourvu
- 1 Adjoint Technique Territorial à 29.20/35 <sup>ème</sup>	1	0
- 1 Adjoint Technique Territorial à 9/35 <sup>ème</sup>	1	0
- 1 Adjoint Technique Territorial à 12/35 <sup>ème</sup>	1	0
<b>3°/CONTRAT SUR EMPLOI PERMANENTS</b>	Pourvu	Non pourvu
-1 Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe à 17,5/35	1	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la modification du tableau des effectifs proposée.

#### QUESTIONS DIVERSES

- **Salon du livre 2019** : Mme GRELET explique que la 8<sup>ème</sup> édition du salon du livre se déroulera les 6 et 7 avril. Trente-cinq auteurs seront réunis, avec tous les styles dont de la science-fiction pour la 1<sup>ère</sup> fois. Le thème est l'astronomie ancienne. Au programme : de la lecture de contes par Béatrice VEDRENNE (Médiathèque), trois projections avec le Stellarium et une conférence sur l'astronomie par Jean-Paul ALONSO.
- **Semaine fédérale du cyclotourisme** : M. PISSIER explique que plusieurs réunions ont eu lieu afin d'organiser au mieux le passage des cyclos à Chaniers, le 10 août prochain, à commencer par la modification du parcours afin de favoriser la découverte de notre village. Les points susceptibles de comporter des risques ont été identifiés et exigeront la présence de bénévoles chargés de la sécurité. Sur le communal il est prévu un point de restauration légère. M. PISSIER

envisage aussi de faire découvrir le patrimoine de Chaniers par la mise en place de panneaux explicatifs. Une exposition de vieux vélos devrait intéresser les cyclistes. Pour faire face à l'engouement de ce type de manifestation les habitants de toute la région sont sollicités pour proposer une chambre en location durant une semaine.

- **Assainissement village de Chez Perrineau/ déplacement et travaux sur la station d'épuration**: M. PANNAUD indique que l'appel d'offre lancé par le Syndicat des Eaux est infructueux, il y aura donc un report des travaux au plus tôt vers le 1<sup>er</sup> Septembre.
- **Stationnement parking de la Poste** : M. WATTEBLED signale qu'il faudrait remettre des poteaux bois pour séparer le parking de la Poste et celui de l'école Ronsard. Les manœuvres des véhicules font craindre pour la sécurité des enfants aux abords de ce parking. M. le Maire indique que ce point est à voir rapidement avec le Directeur des services techniques.
- **Eclairage du Cluzeau** : M. NAUD indique que cet éclairage ne fonctionne plus. Mme MONTALESCOT signale que le problème est similaire aux AMARELLES. M. PANNAUD demande une vérification de toutes les horloges dans les plus brefs délais.
- **Bandes ou plaques réfléchissantes sur les arrêts de bus** : Mme QUÉRÉ-JELINEAU demande de mettre des bandes ou plaques réfléchissantes sur les arrêts de bus. M. PANNAUD indique qu'il faut étudier ce dossier avec le Département. Mme QUÉRÉ-JELINEAU souligne que l'abribus de Chez Commère n'est toujours pas installé.
- **Fibre optique** : M. PANNAUD indique que le Nord-Ouest de la commune est sous-équipé malgré un nombre important d'habitants sur ce secteur. Des travaux d'installation de fibre optique doivent être prévus en fin d'année pour cette partie. Pour le reste de la commune les travaux sont prévus en 2022.
- **Problème de virages dangereux** : M. DUVAL propose d'ajouter des indications réfléchissantes sur les poteaux de la RD24 pour signaler les virages dangereux. M. PANNAUD indique qu'il va transmettre une demande au Département.

Fin séance 22h15

Le secrétaire de séance

Jean-Paul GIRARD